



## Résolution du conseil communal du 16 mars 2021

Le Conseil,

- Entend un agent dans le cadre d'une procédure disciplinaire
- Approuve 2 protocoles d'accord en matière d'infractions mixtes commises par des majeurs et d'infractions mixtes commises par des mineurs, sous réserve de l'accord du Procureur Général
- Approuve la proposition de modification de programme n° 2 du dossier de base du Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne
- Approuve la charte et ses principes relative à l'occupation temporaire comme support au développement de la Région de Bruxelles-Capitale
- Approuve la modification de programme n°2 sur la « Politique de la Ville par le développement des quartiers »
- Autorise la mise à disposition de 1 douzième provisoire supplémentaire pour 2021
- Approuve le règlement-taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physique
- Approuve le règlement-taxe relatif aux centimes additionnels communaux au précompte immobilier
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
  - la fourniture de denrées alimentaires
  - l'acquisition de tonnelles pliantes
  - l'acquisition de trottinettes électriques
  - l'acquisition de matériel électroménager
  - l'acquisition de mètres CO2
  - l'équipement de protection individuelle
  - le logiciel et petit matériel informatique
  - l'acquisition d'équipements inox
  - l'acquisition de matériel industriel
  - l'acquisition de mobilier pour crèches
  - l'acquisition de lits
  - le remplacement de la porte de la terrasse de la crèche Divercity et admet la dépense
  - l'achat de matériel informatique d'urgence pour télétravail suite au Covid-19
  - l'achat de poubelles avec couvercle basculant
- Approuve la convention relative à la collaboration entre la Commune de Forest et le CPAS de Forest pour la réalisation d'un marché conjoint d'assurances
- Approuve la convention de cession à titre gratuite de pavillons modulaires avec la communauté française
- Approuve les termes du 3<sup>ème</sup> accord modificatif de bail du 25 juin 2014 avec Audi Brussels
- Approuve le principe d'acquérir, pour cause d'utilité publique, du terrain (talus) appartenant à Infrabel, jouxtant le site de Divercity, sis à Forest, avenue du Pont de Luttre 134, afin d'y réaliser la nouvelle construction de l'école communale Néerlandophone De Puzzel
- Approuve les conditions du marché pour :
  - l'entretien et le dépannage des installations de chauffage, ventilation, dispositifs photovoltaïques, de production d'eau chaude sanitaire et de climatisation, ainsi que

de la réparation et le remplacement des pièces de rechange dans des logements communaux et les prestations des actes de l'arrêté chauffage PEB (2021-2023)

- Approuve la convention de partenariat avec l'Agence Immobilière Sociale de Forest (AISF)
- Approuve la convention sur le fonctionnement des dépenses de réparation à charge de la Commune dans les logements loués à l'AISF
- Approuve la convention relative à la réalisation d'un plan communal de mobilité
- Approuve la convention de mise à disposition d'une subvention de la Fondation Roi Baudouin pour le balisage des Itinéraires Cyclables Communaux et l'installation d'arceaux vélos didactiques aux abords des écoles forestoises
- Entend 13 interpellations et 1 question orale de conseillers communaux
- Octroie 2 pensions
- Met 7 enseignants en disponibilité
- Octroie 20 congés
- Désigne 7 enseignants
- Prends acte d'une démission
- Autorise d'acquiescer au jugement du 20.11.2020 du Juge de Paix du canton de Forest (n° de rôle 19A83)